



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2016

Date de convocation du conseil municipal : le 25/02/2016

Présents : Yves GENEVOIS, Marc ARNAUD, André BONSIGNORE, Marianne MICHEL, Jean-Luc BASSET, Antoine GIEU, Mikael THOMAS, Nadine VERNEY

Absents ou excusés : Marie-Claude CHANTELAUZE et Pierre-Emmanuel JACQUEMET

Pouvoirs : Marie-Claude CHANTELAUZE à Jean-Luc BASSET

Secrétaire de séance : Mikaël THOMAS

Ce compte-rendu est également en ligne sur le site internet de la Commune :

www.mairie-de-vaujany.fr

- 1) Le Conseil approuve le procès-verbal du 5 février 2016.
- 2) Le Conseil adopte les comptes administratifs 2015 comme suit :

Budget communal

Section d'investissement

| | |
|----------|-----------------|
| DEPENSES | 10 307 238.48 € |
| RECETTES | 9 540 453.26 € |
| RESULTAT | - 766 785.22 € |

Section de fonctionnement

| | |
|----------|-----------------|
| DEPENSES | 19 739 991.96 € |
| RECETTES | 26 667 435.64 € |
| RESULTAT | 6 927 443.68 € |

Budget Eau et Assainissement

Section d'investissement

| | |
|----------|---------------|
| DEPENSES | 227 717.85 € |
| RECETTES | 173 053.71 € |
| RESULTAT | - 54 664.14 € |

Section d'exploitation

| | |
|----------|---------------|
| DEPENSES | 613 805.49 € |
| RECETTES | 598 838.92 € |
| RESULTAT | - 14 966.57 € |

Budget Office Municipal de tourisme

Section de fonctionnement

| | |
|----------|----------------|
| DEPENSES | 1 115 438.38 € |
| RECETTES | 1 141 125.45 € |
| RESULTAT | 25 687.07 € |

Budget Pôle Sports Loisirs

Section d'investissement

| | |
|-----------------|----------------------|
| DEPENSES | 207 737.19 € |
| RECETTES | 144 003.51 € |
| RESULTAT | - 63 733.68 € |

Section d'exploitation

| | |
|-----------------|-----------------------|
| DEPENSES | 1 101 550.72 € |
| RECETTES | 1 386 289.22 € |
| RESULTAT | 284 738.50 € |

- 3) Le Conseil approuve les comptes de gestion 2015 : Commune, Eau et assainissement, Office Municipal de tourisme et Pôle Sports Loisirs établis par le Receveur Municipal, conformes en tous points aux comptes administratifs.
- 4) Le Conseil constate les excédents de fonctionnement cumulés au 31 décembre 2015, ci-dessous détaillés et décide de leur affectation aux budgets primitifs 2016 des budgets correspondants :
Budget communal : 6 952 828.02 € Budget Pôle Sports Loisirs : 303 402.41 €
Budget Eau et Assainissement : 26 584.89 € Budget de l'Office de Tourisme : 42 703.80 €
- 5) Le Conseil décide de maintenir à taux constants les taux d'imposition des taxes directes locales 2016 comme suit :
Taxe d'Habitation 10.25% Taxe Foncier Non Bâti : 15.70%
Taxe Foncier Bâti 38.53% Contribution Foncière Entreprises : 35.72%
- 6) Le Conseil décide d'allouer aux associations un montant global de subventions de 212 045 €
- 7) Le Conseil décide d'attribuer au budget annexe Eau et Assainissement une subvention d'un montant de 701 539 € au titre de l'année 2016.
- 8) Le Conseil décide d'attribuer au budget annexe Pôle Sports Loisirs une subvention d'un montant de 1 016 000 € au titre de l'année 2016.
- 9) Le Conseil décide d'attribuer à la régie municipale « Office du Tourisme de Vaujany » une dotation d'un montant de 950 000 € au titre de l'année 2016.
- 10) Le Conseil décide d'affecter la taxe de séjour 2016 au budget d'exploitation 2016 de la Régie Municipale de l'Office de tourisme.
- 11) Le Conseil approuve les propositions du Conseil d'Exploitation de l'Office de tourisme municipal réuni le 4 mars 2016.
- 12) Le Conseil adopte les budgets primitifs 2016 qui s'équilibrent comme suit en dépenses et en recettes :

Budget Principal

Section de fonctionnement : 26 602 254.00 €
Section d'investissement : 13 246 660.88 €

Budget annexe Pôle Sports Loisirs :

Section d'exploitation : 1 601 315.02 €
Section d'investissement : 478 487.39 €

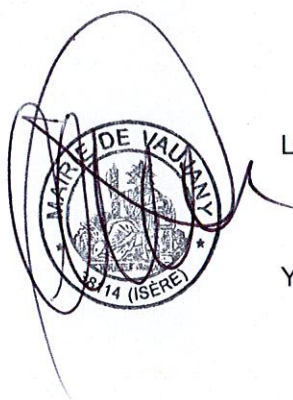
Budget annexe Eau et Assainissement

Section d'exploitation : 742 837.80 €
Section d'investissement : 1 119 246.81 €

Budget de la régie municipale de l'Office de tourisme

Section d'exploitation : 1 077 016.73 €

- 13) Le Conseil décide d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € à l'association Hockey Club de Vaujany pour l'année 2016 et approuve la convention afférente à intervenir entre les parties.
- 14) Le Conseil décide d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 26 500 € au Vaujany Artistique Club pour l'année 2016 et approuve la convention afférente à intervenir entre les parties.
- 15) Le Conseil approuve le nouveau montant programme pour la modification de la filière de traitement de l'usine d'eau potable du Pré des Prés fixé à 970 000 € HT honoraires inclus ainsi que l'Avant-Projet afférent, décide de lancer la consultation selon la procédure d'appel d'offres ouvert et sollicite un financement de ce projet auprès du Département de l'Isère, de l'Agence de l'Eau et d'EDF.
- 16) Le Conseil fixe à 100 %, pour l'année 2016, le taux de procédure d'avancement de grade dans la collectivité, précise les critères pour la détermination de ces avancements de grade et dit que la présente décision doit être soumise pour avis auprès du CTP.
- 17) Le Conseil décide de créer un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe à temps complet pour le Pôle Enfance afin de recruter un agent contractuel chargé de la cuisine et de l'entretien des locaux à compter du 01/06/16 pour une durée d'un an afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité.
- 18) Le Conseil approuve l'intégration de nouveaux tarifs au sein de la régie Animations pour le spectacle « Comic-Hall » de Christelle CHOLLET.
- 19) Le Conseil, décide dans le cadre d'une régularisation foncière, de procéder à titre gratuit à l'échange pour partie de parcelles entre la Commune et l'Indivision PEYRON-GIMARD.
- 20) Le Conseil approuve les principes de l'agenda d'accessibilité programmée des transports du Département de l'Isère, décide de créer un nouvel arrêt situé Route de la Drayre – Ascenseur et précise que les travaux seront réalisés durant l'année 2017.



Le Maire,

Yves GENEVOIS